Mairie de
Saint-Séverin

Photo © Mairie Saint-Séverin

BIS n° 35

Août 2021

Bulletin d'Informations Séverinois

Retrouvez nos informations sur

www.saintseverin.fr

www.facebook.com/SaintSeverin16390

PanneauPocket : 16390 Saint-Séverin

« Bulletin d'Informations Séverinois n°35 », édité par la Mairie de Saint-Séverin. Directeur de la publication : Patrick Gallès, Maire. Rédaction : Stéphanie Favrais, Patrick Gallès, Josie Merzeau. Conception : Stéphanie Favrais. Impression : Chalais Imprimerie F. Berton ☎ 05 45 98 11 21. Tirage : 525 exemplaires. Crédits photos : Mairie Saint-Séverin, 515e RDT. Dépôt légal enregistré au TGI d'Angoulême - Sve Dépôt de Presse Réf. R : 16/2002-L1. Date de parution : 16 août 2021.

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE ..... Page 2

L'ÉTAT CIVIL ..... Pages 3 et 4

LE BUDGET PRIMITIF ..... Pages 5 et 6

LES TRAVAUX ..... Pages 7 à 8

LES ÉLECTIONS ..... Page 9

LES BRÈVES ..... Pages 10 à 18

LES ENTREPRISES ..... Pages 19 à 20

L'ACCUEIL DE LOISIRS ..... Page 21

L'ÉCOLE ..... Page 22

LES ASSOCIATIONS ..... Pages 23 à 28

LES INFOS PRATIQUES ..... Page 29

LES COUPS DE ♥🗣 ..... Page 30

Le mot du Maire

Chers administrés,

Dans cet édito j'aurais enfin aimé vous dire que la crise sanitaire était derrière nous et que la vie pouvait reprendre normalement. Malheureusement, après une légère accalmie, l'épidémie reprend fortement à l'heure où j'écris ces lignes et à la lassitude s'ajoute la division. L'instauration dans la précipitation d'un « pass-sanitaire » en pleine période estivale a pour conséquence d'ajouter de la confusion et souvent de la colère chez nos concitoyens. La vaccination me semble indispensable pour sortir de cette crise mais la politique vaccinale doit passer par l'incitation, la pédagogie, et non par des mesures précipitées qui nous prennent de court durant l'été.

La météo des mois de juin et juillet ne nous a pas trop remonté le moral. En plus des dégâts causés par les intempéries, cette météo capricieuse a été très favorable à la pousse de la végétation. Notre équipe technique est toujours très fortement sollicitée par les espaces verts et les bords de route alors que cela devrait être une période plus calme.

Après des mois de silence radio nous venons d'apprendre par la Préfecture que la consultation publique de l'ICPE (autorisation environnementale) du projet de méthanisation porté par V-Gaz, filiale de la SCAR, se fera en mairie au mois de septembre. Nous reviendrons sur le sujet dans cette édition du BIS.

Les élections départementales et régionales initialement prévues au mois de mars, ont pu se tenir fin juin. Par une combinaison de facteurs, l'abstention a atteint un niveau record que nous ne pouvons que déplorer. Néanmoins, la participation dans notre canton a été légèrement supérieure au niveau national et je remercie chaleureusement les électrices et les électeurs qui ont permis à notre binôme de remporter les élections. Après 15 ans dans le RPI Saint-Séverin/Pillac, je n'enseignerai plus et je serai détaché de l'Éducation Nationale à partir du 1er septembre afin de me consacrer pleinement à la mairie et à la vice-présidence du Département en charge de l'habitat. De même et pour ne pas cumuler les mandats, je démissionnerai fin octobre de la vice-présidence culture et sport de la Communauté de communes.

> **La vaccination me semble indispensable pour sortir de cette crise mais la politique vaccinale doit passer par l'incitation, la pédagogie, et non pas par des mesures précipitées.**

Ce BIS est un peu particulier car il s'agit du dernier de Stéphanie Favrais. En effet, Stéphanie a souhaité réduire ses heures et se consacrer exclusivement à l'Espace France Services. Nous la remercions sincèrement pour l'excellent travail fourni durant toutes ces années et nous lui souhaitons bonne route !

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture et une belle fin d'été que j'espère ensoleillée.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Amicalement

Patrick Gallès, le Maire

L'État civil

NAISSANCES

Le 15 mars
Saksham est né,

fils de Sonia et Amandeep Sharma, domiciliés place du Marché.

Saksham et sa grande soeur

Le 19 mai
Sarah et Anna sont nées,

filles d'Audrey Capdebos et Grégory Bocquier, domiciliés au Réganaud.

Sarah et Anna

Le 05 août
Max est né,

fils de Jessica et Arnaud Médard, domiciliés Chez Charrier.

Max

NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue !

Colette et Paul Peysson, Susan et Kenneth Robson, Ian Blundell, Olivier Cao, Carol Fenn, Marion Leveau et Simon Garel.

1 **MARIAGE** célébré en février

&

1 **PACS** célébré en juin

Nous inscrivons dans la rubrique «ÉTAT-CIVIL» les évènements familiaux (décès, naissance) que nous recevons des différentes mairies. Pour plusieurs raisons (personnes âgées en maison de retraite, changement de domicile, etc.), certains ne nous sont pas transmis. Aussi, si vous constatez une omission et que vous souhaitiez qu'elle soit publiée, merci d'avertir la mairie.

L'État civil

DÉCÈS

Le 09 mars	Hélène Lomer, 74 ans, domiciliée à La Carrefourche.
Le 05 avril	Dominique Logeais, 58 ans, domicilié impasse des Granges.
Le 1er mai	Michel Lauvige, 83 ans, domicilié au Roule.
Le 21 juin	Carola Quanté, 89 ans, domiciliée à la Pierrière.
Le 17 juillet	Simonne Fauvel, 89 ans, domiciliée au Ménéclier.
Le 05 août	William Léger, 70 ans, conseiller municipal de 1983 à 1989 et 2ème adjoint de 1989 à 1995.

Au revoir Vivi

Pour tous ici, William Léger était Vivi. Le 5 août, l'enfant de Saint-Séverin nous a quittés brutalement à l'âge de 70 ans. Saint-Séverin, c'était SA commune, là où il avait grandi, là où il s'était installé avec sa famille comme boulanger dans les années 70, là où il revenait toujours. Et à sa commune il a tout donné.

Excellent artisan, il avait hérité de parents artisans-commerçants son sens du commerce et de l'entrepreneuriat. Il était celui qui impulsait, celui que l'on suivait. L'association des commerçants artisans, les jeux inter-villages, c'était son idée. La chasse ou le comité des fêtes, toutes les assos, à un moment ou à un autre, ont bénéficié de son aide. Il savait diriger ses troupes mais aussi les récompenser. Les fêtes du jumelage, dont il était un des piliers, ont été le théâtre de scènes mémorables et de moments uniques de rire. Vivi n'était pas le dernier et souvent même l'instigateur.

Durant deux mandats, il a aussi mis son caractère bien trempé au service de la commune en tant que conseiller municipal puis adjoint. Pendant ce temps, Geneviève faisait tourner la boutique, complémentarité du couple.
Le métier, il ne l'avait pas tout à fait abandonné. Avec son four à pain ambulant, il continuait encore à partager sa passion pour la boulange et son sens de la fête. Vivi demeurera dans notre souvenir pour ce qu'il a apporté à notre commune, pour les moments joyeux partagés, pour le pote super et unique apprécié de tous qu'il était. Il a choisi de demeurer ici pour toujours, près de sa « mémé Allamigeon ».

Toutes nos condoléances à Geneviève, José et Anthony et toute sa famille.

Josie Merzeau

Le budget primitif

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Le budget a été voté le 14 avril 2021 par le Conseil Municipal et retransmis en direct sur la page Facebook de la commune. Il a été établi avec la volonté de :
- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- mobiliser des subventions auprès de l'État, du Conseil Départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents) de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Fonctionnement : 921 315 €

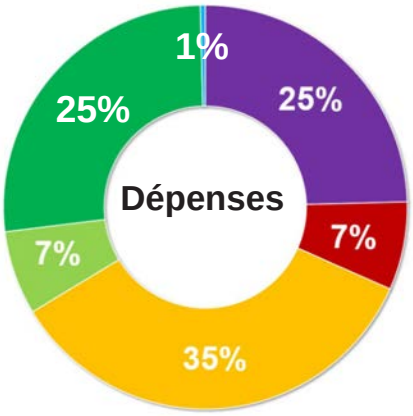

- Dépenses courantes : eau, électricité, assurances, etc : **226 450 €**
- Entretien bâtiments, voirie, matériel, fleurissement : **65 000 €**
- Frais de personnel, élus, formation : **319 540 €**
- Participations intercommunales, versement aux associations : **62 000 €**
- Fond de roulement, imprévus : **244 758 €**
- Intérêts des emprunts : **3 567 €**

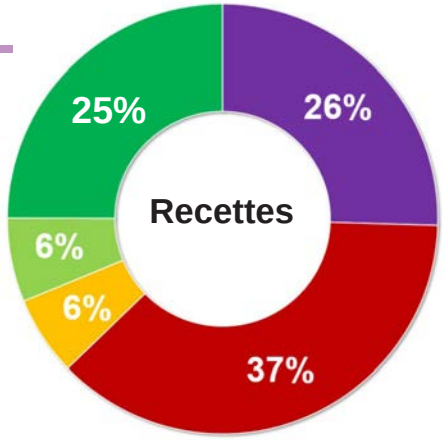

- **234 601 €** : Dotations de l'État
- **343 720 €** : Impôts payés par les administrés
- **55 050 €** : Remboursement sur charges de personnel
- **58 000 €** : Revenus des loyers communaux
- **229 944 €** : Réserves années antérieures

Investissement : 427 059 €

Dépenses

Capital des emprunts	**21 718 €**
Travaux Guinguette	**22 480 €**
Acquisitions immobilières	**100 000 €**
Entretien bâtiments, épareuse, voirie	**117 036 €**
Plaine des sports	**78 145 €**
Travaux salle des fêtes	**54 379 €**
Vidéo protection	**10 000 €**
Solde investissements 2020, imprévus	**23 301 €**

Recettes

Excédent 2020	**130 000 €**
Solde subventions 2020	**34 919 €**
Remboursement TVA 2020	**5 333 €**
Subventions attendues	**60 847 €**
Divers	**86 444 €**
Autofinancement des projets	**109 516 €**

Le budget primitif

Analyse de la santé financière de la commune

Comme pour toute entreprise, le budget communal est analysé chaque année, ce qui permet d'apprécier la qualité de la gestion financière de la commune. Nous avons choisi de vous présenter 5 ratios qui permettent de comparer notre collectivité à la moyenne des communes de même taille.

Ratio d'autonomie financière

Le ratio « Produit des impositions directes + attribution de compensation positive de la CDC / recettes réelles de fonctionnement » donne une mesure de l'autonomie financière de la commune. Il met en effet en parallèle le produit issu des contributions directes et l'ensemble des recettes permettant le fonctionnement de la collectivité. Il faut signaler que ce ratio ressort à 55%.
Pour plus de la moitié des communes, le produit des contributions directes représente plus de 35% de leurs recettes réelles de fonctionnement.

Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal

Ce ratio est à 1,04. Il mesure le niveau de la pression fiscale exercée par la commune sur les habitants et les entreprises. Il se calcule en rapportant le produit des impositions directes au potentiel fiscal (calculé en multipliant chaque base des quatre taxes par les taux moyens nationaux). 1,01 pour la strate de notre commune.

Taux de dépendance financière

Le ratio « Dotation Globale de Fonctionnement + Dotation de Solidarité Rurale / recettes réelles de fonctionnement », permet d'apprécier le degré de « dépendance financière » de la commune aux principales dotations de l'État. Ce ratio est à 14,92%. Les communes du département ont une dotation qui représente 23,35 % de leurs ressources. Ce qui nous rend de fait moins dépendant des restrictions de l'Etat.

Endettement par habitant

La dette de la commune représentera au 31 décembre 2021, 274€ par habitant quand la moyenne de la strate se situe à 599 €/hab. Ce ratio, considéré comme un indicateur de risque, mesure le niveau d'endettement de la commune. Pour autant, la seule utilisation de ce ratio s'avère insuffisante dans l'analyse de l'endettement communal puisqu'il est à rapprocher du ratio suivant.

Capacité de désendettement

La capacité de désendettement est un indicateur très utilisé pour mesurer la solvabilité de la commune. Ce ratio compare le niveau de l'épargne brute (recettes moins dépenses de fonctionnement) qui sert à couvrir en priorité les remboursements de dette / à celui de l'encours de la dette.

Cet indicateur se mesure en années. Il permet de savoir en combien d'années la commune pourrait rembourser sa dette si elle y consacrait toute son épargne brute. Il est généralement admis que le seuil critique, révélateur de tensions futures, est entre 10 et 12 ans. Les collectivités ont en moyenne une capacité de désendettement entre 5 et 7 ans. Pour Saint-Séverin, ce ratio est inférieur à 1,06 année. La commune peut donc emprunter sans aucune difficulté.

L'observation de ces cinq indicateurs utilisés pour l'analyse des finances communales met en évidence la très bonne santé financière de la commune de St-Séverin.

Remise en état de la rue du Porche en mars dernier.

Et nos impôts ??

Depuis le début d'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes mais par l'Etat. En contrepartie, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 2020 du département, soit 22.89 %, est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de la TFPB est de 43,78 % (soit le taux communal de 2020 : 20,89 % + le taux départemental de 2020 : 22,89 %)

Il n'y aura pas de hausse du taux des impôts locaux pour 2021 :
- Taxe d'habitation supprimée
- Taxe foncière sur le bâti 43,78 %
- Taxe foncière sur le non-bâti 34,91 %

La revalorisation annuelle des bases est de +0.2 % pour 2021, fixées par la Loi de Finance. La recette de la fiscalité locale s'élèvera à 347 000 € en 2021.

Les travaux

Les travaux d'isolation et d'éclairage du plafond de la salle des fêtes ont débuté en juillet et devraient se terminer à la fin du mois d'août. Après avoir déposé une demande de subvention, la commune a finalement obtenu 18 000 € d'aide au titre de la DSIL. Celle du Département sera signifiée à l'automne.

Suite aux intempéries de février, l'accès et les abords de la Guinguette ont été très endommagés. La remise en état a été réalisée par l'entreprise Lafraie pour un montant de 1680 € TTC. Au titre de la solidarité en faveur des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques, une demande d'aide a été déposée à la Préfecture d'Angoulême. Celle-ci pourrait s'élever à 30 % du montant des travaux.

Fin mars, l'entreprise SCOTPA a goudronné la rue du Porche et le parking de la salle de réunion du Périgord pour un montant total de 9 946,80 €.

Les travaux

En mars, après avoir loué une plaque vibrante, les agents du service technique ont rebouché les nids de poule à plusieurs endroits sur la commune en posant de l'enrobé à froid. Malheureusement, à cause des intempéries, cela n'a pas tenu. Une deuxième opération de rebouchage va être planifiée avec l'entreprise Lafraie.

Début juillet, l'entreprise Collectivités Prestations Services a posé des bornes de sécurisation à la sortie du bureau de tabac pour un total de 2 530,80 €.

Programme de voirie

Chaque année, la contribution de la commune aux dépenses de voirie s'élève à environ 29 000 € sur des travaux portés en maîtrise d'ouvrage par la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne, soit un coût annuel d'un peu moins de 1 000 € / km de voirie goudronnée. Après appel d'offres, et comme les quatre années précédentes, c'est l'entreprise SCOTPA qui a été choisie. Le programme des travaux de voirie 2021 représente un montant de 29 297,88 € (détaillé ci-contre) :

Travaux prévus en 2021	
Localisation des travaux	**Montant TTC**
Impasse Chez Charrier	1 810,20 €
Le Colombier	20 715,36 €
Les Garelles	2 544,00 €
Le Breuil	4 228,32 €
TOTAL	**29 297,88 €**

Les élections

Les élections régionales en Nouvelle-Aquitaine

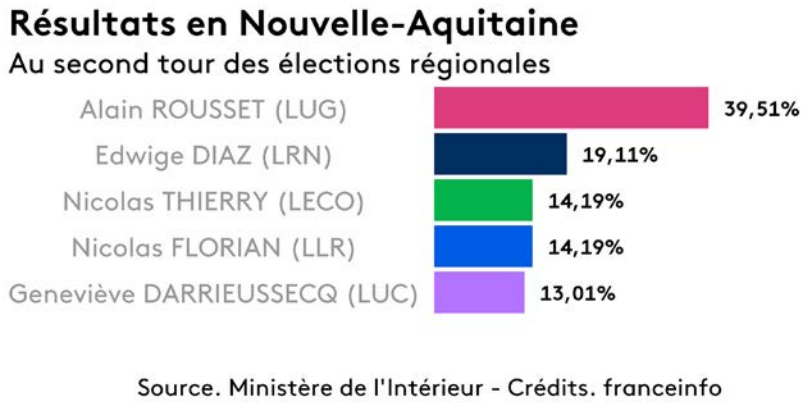

Alain Rousset (PS), est arrivé en tête avec 39,51% des suffrages, dimanche 27 juin dernier. Il devance la liste du Rassemblement national menée par Edwige Diaz (19,11%), la liste écologiste menée par Nicolas Thierry (14,19%), la liste des Républicains menée Nicolas Florian (14,19%) et enfin la liste de la majorité présidentielle menée par la ministre Geneviève Darrieussecq (13,01%).

Les élections départementales (canton Tude-et-Lavalette)

Dans le canton de Tude-et-Lavalette, lors du deuxième tour des élections départementales 2021, Patrick Gallès et Nelly Vergez obtiennent un résultat de 53,52 % et sont élus conseillers départementaux. La deuxième position revient au binôme de Patrick Epaud et Christine Labrousse, qui récolte l'adhésion de 46,48 % des votants s'étant exprimés.

P. Gallès et N. Vergez étaient déjà arrivés en tête du premier tour du canton de Tude-et-Lavalette avec 35 % des suffrages, contre 26 % pour P. Epaud et C. Labrousse. Les votes s'étant reportés de manière similaire entre le binôme Divers gauche et son concurrent Union de Centre Droit, 898 voix supplémentaires pour le premier et 946 pour le deuxième, le classement reste le même qu'au premier tour.

Source : https://elections.sudouest.fr/

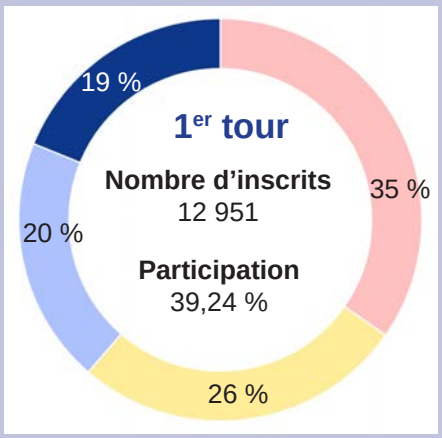

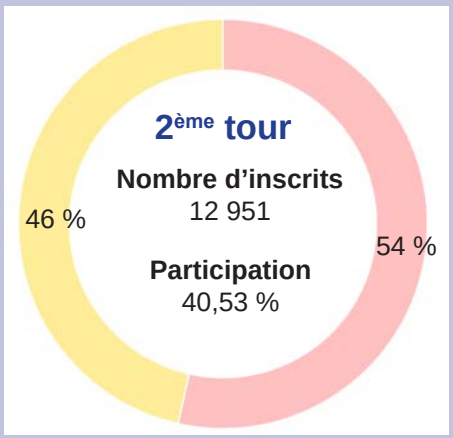

- Divers gauche : Nelly Vergez et Patrick Gallès
- Union Centre et Droite : Christine Labrousse et Patrick Epaud
- Divers droite : Martine Segalini et Joël Boniface
- Rassemblement National : Elodie Lebeau et Pascal Dalanson

Le conseiller départemental

Personne élue pour faire partie d'un conseil départemental, l'assemblée délibérante d'un département. Chaque département est découpé administrativement en cantons. En juin dernier, les électeurs de Saint-Séverin se sont déplacés pour élire un binôme paritaire pour le canton de Tude-et-Lavalette, au cours d'un scrutin binominal majoritaire et pour un mandat de sept ans.

Versement des subventions aux associations

La commune pratique une politique de soutien actif aux associations de son territoire en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en accompagnant financièrement leurs actions. Pour l'année 2021, le détail du versement des subventions se répartit comme suit :

ASSOCIATIONS COMMUNALES	Montant
Association pongiste	900 €
Bouge ton École	500 €
Club du 3ème âge	400 €
Comité culture et loisirs (forum)	3000 €
Comité culture et loisirs (course)	650 €
Comité culture et loisirs	1000 €
Entente St-Séverin/Palluaud (football)	2 500 €
Société de chasse	500 €
Société de pêche	400 €
Tennis club	400 €
CANTON	
ADMR canton Aubeterre	300 €
Anciens combattants	230 €
Association Envol	150 €
Groupe pédagogique interscolaire Montmoreau	200 €
Troupe Népomucène	200 €
ASSOCIATIONS CARITATIVES	
Croix Rouge française (qui intervient à St-Séverin)	550 €
TOTAL	11 880 €

De l'aide pour recruter des médecins

Pour répondre à la problématique de la désertification médicale sur le territoire, plusieurs communes dont Saint-Séverin, le Pays Sud Charente et la Communauté de communes Lavalette Tude Dronne (propriétaire de maisons de santé pluridisciplinaires) ont signé une convention de partenariat en mars dernier. La convention fixe le recours à une agence spécialisée pour le recrutement de médecins généralistes et a pour objet de préciser les modalités techniques et financières du dispositif.

De plus, un travail est fait pour aménager un local vacant du cabinet médical communal.

Réduction de la vitesse

Devant le constat de la vitesse excessive de certains conducteurs sur la voie communale n°1 dans le village du Colombier et sur la voie communale n°3 entre le carrefour de la Pierrière à la Champagne qui compromettent la sécurité des automobilistes et des piétons, la vitesse est réduite à 30 km/h dans la traversée du Colombier et à 50 km/h de la Pierrière à la Champagne.

Un point sur la méthanisation

Fin juillet, la question de la méthanisation a refait brutalement surface après des mois quasiment sans nouvelle. Ainsi, nous venons d'apprendre que l'ICPE (Installation Classée Pour l'Environnement) instruite par l'État, avait été accordée et sera soumise à la consultation du public du 1er au 30 septembre à la mairie de Saint-Séverin. Les conseils municipaux de 24 communes (12 en Charente et 12 en Dordogne) seront également amenés à délibérer sur les plans d'épandage. Renseignements pris auprès de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) qui instruit le dossier, l'ICPE était accordée depuis quelques mois mais les services de l'Etat souhaitaient éviter la période électorale et estivale pour la consultation...

Pourtant, la société V-Gaz (filiale de la SCAR) porteuse du projet s'était engagée le 6 janvier dernier lors d'une réunion au siège de la CDC de Montmoreau, à plus de communication envers les élus et les habitants. Les seules nouvelles concernant V-Gaz et l'ICPE datent d'avril dernier. Nous avons reçu en mairie un courrier nous demandant de nous positionner sur le démantèlement de l'unité de méthanisation quand elle arrivera en fin de production. Le conseil a décidé de ne pas donner d'avis et aurait préféré être consulté sur la manière d'implanter cette unité et non pas sur la façon de la démolir.

Par une motion votée en juin 2020, le conseil municipal de Saint-Séverin s'était prononcé en défaveur du lieu choisi à la Jartre et souhaitait que des lieux alternatifs soient trouvés. En mars dernier, j'ai rencontré les dirigeants de l'usine Ahlstrom-Munksjö qui ont renouvelé leur souhait d'accueillir cette unité de méthanisation car cela rentrerait pleinement dans la politique de leur groupe. J'ai donc rencontré le 13 avril la Secrétaire Générale de la Préfecture pour défendre cette idée. Implanter l'unité de méthanisation sur un site industriel serait beaucoup plus cohérent et moins impactant pour les habitants. Je n'ai jamais eu de suite à cette entrevue.

Il apparaît qu'en matière de politique énergétique, que ce soit pour les éoliennes ou les méthaniseurs, les maires n'ont absolument aucun mot à dire (voir question du sénateur ci-dessous).

Actuellement la distance entre une habitation et une unité de méthanisation est de 50 m. Le 1er janvier 2023 elle passera à 200m et 100m pour les petites unités. Pourquoi attendre 2023 si l'on admet qu'une distance supérieure réduirait les nuisances ?

La production d'énergie renouvelable est indispensable mais cela ne doit pas se faire au détriment des riverains et des paysages.

P. Gallès

Pouvoirs des élus pour l'implantation d'infrastructures de production d'énergie

Question au gouvernement publiée dans le JO Sénat du 10/03/2021 posée par Hervé Maurey sénateur de l'Eure

Madame la Secrétaire d'État, les projets d'installation de production d'énergie renouvelable se multiplient sur le territoire français. Si l'objectif consistant à développer de telles énergies est largement partagé, il n'en demeure pas moins que les modes de production de celles-ci ne sont pas sans impact pour les populations environnantes (nuisances esthétiques, sanitaires ou encore olfactives) et qu'ils sont préjudiciables à la population et à l'attractivité du territoire. Cela fait donc naître, très souvent, des mouvements d'opposition à l'implantation de ces installations. En outre, ces structures ont aussi des conséquences – il ne faut pas le nier – sur la valeur des biens situés à proximité.

Il est donc nécessaire que ces installations soient réalisées en accord avec les habitants et les élus des territoires concernés, au premier rang desquels figurent les maires. Ce n'est malheureusement pas le cas ; très souvent, ces projets sont menés sans l'accord des élus concernés.

Les tensions vont s'accroître, puisque l'accélération du développement des énergies renouvelables est inscrite dans la programmation pluriannuelle de l'énergie, avec, d'ici à 2028, le doublement de la production d'électricité éolienne et la création de 7 000 mâts supplémentaires. Cette implantation à marche forcée a d'ailleurs conduit le Président de la République lui-même à affirmer, en janvier 2020, que « le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays », sans tirer, malheureusement, les conséquences de ce constat.

Des projets d'installation de méthaniseurs sont également source d'une inquiétude réelle dans nos territoires. Dans ce contexte, il semble donc indispensable de donner la capacité aux élus municipaux de s'opposer à de telles réalisations ; c'est ce que j'ai préconisé au travers de la proposition de loi que j'ai déposée l'été dernier.

Par conséquent, je souhaite connaître, madame la secrétaire d'État, la position du Gouvernement sur la proposition consistant à doter les élus locaux du pouvoir de s'opposer à l'implantation d'équipements qui peuvent nuire à la qualité de vie sur leur territoire.

Échange entre Hervé Maurey et le Secrétariat d'État auprès de la Ministre de la transition écologique, chargé de la biodiversité à retrouver dans son intégralité à l'adresse suivante : https://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ21021530S.html

SCAN ME

Morgane Emery se forme aux tâches administratives de la mairie

Recrutée mi-avril au secrétariat de la mairie dans le cadre d'un parcours emploi compétence (PEC), Morgane Emery, 19 ans, habitante de Chavenat, est très enthousiaste et déjà prête à passer les concours de la fonction publique territoriale. Elle aime l'informatique et le contact avec les administrés et découvre ici le métier de secrétaire qu'elle imaginait quand elle était à l'école.

Titulaire du bac pro gestion des administrations, elle s'est inscrite au contrat garantie jeunes auprès de la mission locale. Ce dispositif prévoit pour les 16-25 ans, une aide à la recherche d'un emploi ou d'une formation ainsi qu'une aide financière. C'est donc en consultant la mission locale que Patrick Gallès a découvert le profil de Morgane qui correspondait tout à fait à ce que la commune recherchait. : un soutien au secrétariat et à la communication. Au secrétariat en raison de la charge de travail et à la communication. Initialement, un contrat sur douze mois à raison de 26 h par semaine a été conclu. Pour cela, la commune est aidée à hauteur de 60 % du salaire versé. Finalement, avec l'évolution du dispositif, Morgane a obtenu trois mois plus tard un avenant à son contrat pour travailler à 80 % d'un temps plein. La commune percevra une aide plus importante.

Les jeunes en recherche d'emploi peuvent tout à fait s'inscrire dans le dispositif PEC... ça fonctionne !

Un arbre pour chaque nouveau-né

Le précédent conseil avait institué une aide financière de 50 euros pour chaque nouveau-né de la commune. À l'initiative du nouveau maire, un arbre sera désormais planté et « un diplôme remis aux parents avec les coordonnées GPS de l'arbre», ajoutant à la protection de l'environnement et de la biodiversité, la symbolique du développement de l'enfant en force et en harmonie.

Ethan Tierce verra grandir son arbre, Nino Gendron et Aanya Sharma (sur la photo ci-contre), élèves de CP/CE1 ont eu la joie de planter un troène pour leurs petits frères Milo et Saksham.

Maintenance de l'assainissement collectif

Depuis trois ans, l'entreprise SAUR est en charge de la surveillance et de l'entretien des postes de relèvement des eaux usées et du contrôle analytique des effluents de la station d'épuration. La convention arrivant à son terme en mai, il fallait choisir un nouveau prestataire. Une mise en concurrence a été lancée auprès des entreprises AGUR et SAUR. Considérant que les prestations demandées étaient identiques mais avec un tarif moins cher de 1000 €, c'est finalement l'entreprise SAUR qui garde le marché pour une durée de cinq ans et un coût annuel de 4 570.00 € HT, pris sur le budget de l'assainissement.

Focus sur...

Le Pass' Charente Transport

Vous êtes âgé(e) de plus de 70 ans et vous vivez sur le territoire charentais, le Département vous offre un chéquier d'une valeur de 60 € destiné à payer vos trajets auprès des services de transport à la demande et des taxis partenaires de l'opération.

La mairie de Saint-Séverin est partenaire de ce dispositif depuis de nombreuses années. Vous pouvez ainsi payer le transport en bus jusqu'à la foire de Ribérac le vendredi matin avec ce chéquier.

Retrouvez les informations et la liste des partenaires en scannant le code ci-contre ou en suivant le lien : https://www.lacharente.fr/vos-besoins/pour-mes-deplacements/se-renseigner-sur-les-transports/

Ce que dit la réglementation

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

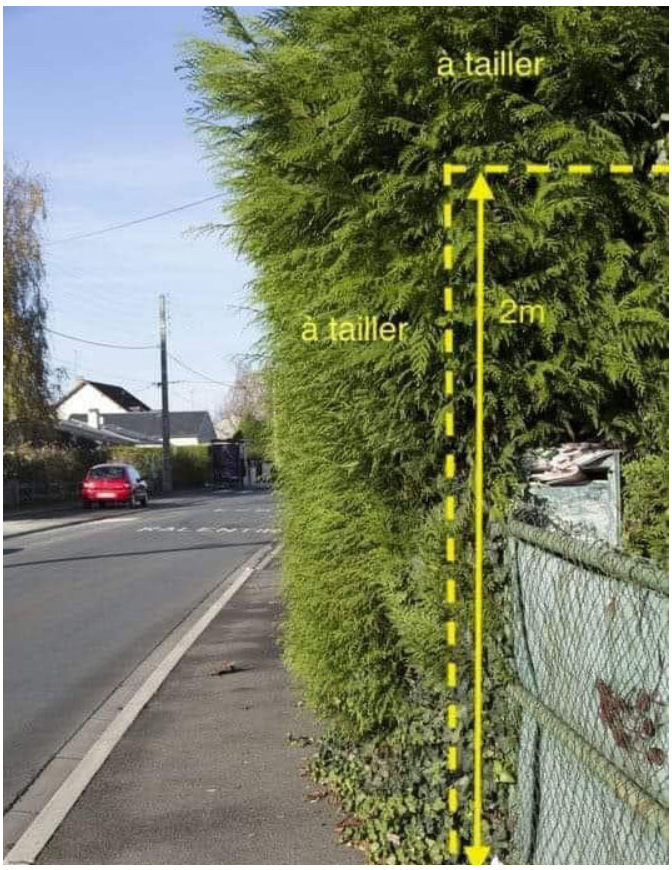

Montez dans le bus !

Le transport des personnes à la foire de Ribérac tous les 15 jours et le ramassage scolaire gratuit pour toutes les familles font partie des services offerts par la commune.

Il est bien dommage de constater que ces services sont très peu utilisés. Souvent les familles l'ont réclamé, unanimement le prix du carburant est jugé trop cher et la lutte contre la pollution est un enjeu pour tous et en particulier pour les futures générations. Pourtant le parking de l'école est bondé toute la journée et saturé matin et soir.

Chacun fait ce que bon lui semble, mais devrait être en cohérence avec ses idées. La mairie est à l'écoute des suggestions qui pourraient inverser la tendance et redonner du sens au service du transport.

Nouveau centre d'examen du code de la route par La Poste à Chalais

Un nouveau site pour passer l'épreuve théorique du code de la route est ouvert par La Poste, depuis la fin d'année 2020, 4 rue des prés à Chalais. Ce centre d'examen peut accueillir jusqu'à 5 candidats et propose 1 à 2 sessions collectives par semaine.

Les candidats de Chalais et des communes avoisinantes peuvent ainsi passer leur examen à proximité de leur lieu de vie ou de travail, pour 30€.

La Poste a en effet obtenu l'agrément de l'État et met à disposition des locaux pour permettre aux candidats qui le souhaitent de passer l'examen du code de la route près de chez eux. Le bon déroulement des épreuves est assuré par des postiers examinateurs, assermentés.

Pour s'inscrire et obtenir des informations :
www.lecode.laposte.fr

La commune devra payer ses déchets ménagers

calitom
service public des déchets

À partir de 2022, la commune devra s'acquitter de la redevance spéciale des ordures ménagères appliquée par Calitom. Elle sera basée sur le volume d'ordures ménagères produit sur les différents sites (stade, mairie, salle des fêtes, etc.). Pour l'heure Calitom annonce une somme de 3 470,64 €. La redevance définitive sera déterminée après discussion et contrôle des volumes produits. Institué depuis 2008, ce dispositif n'était pas pour l'heure réclamé aux communes. Le paiement sera échelonné sur 3 ans.

En marche...
vers les chemins de randonnée

Alain Rivière, en tant qu'ancien maire, avait à cœur de terminer un des derniers chantiers de son mandat et offrir aux marcheurs une belle signalétique. Fin avril, il a accompagné ses anciens employés dans le balisage des chemins de randonnée communaux : Christophe à la perceuse, Thomas à la masse et Damien au niveau (voir photo ci-dessous).

Le matériel reçu en fin de mandat était stocké à la mairie mais la covid et les confinements successifs avaient retardé l'installation.

S'offrent désormais aux adeptes, trois départs à la découverte de la commune : les Gravières, la maison de la nature au Colombier et près du stade. Implantés sur chacun d'entre eux, trois magnifiques plans, conçus avec l'aide de Stéphanie. Ils mentionnent aussi les chemins de liaison qui permettent de rejoindre tous les parcours. Sur chacun d'entre eux, un code barre à scanner renvoie au plan et au site de la commune.

Tous les parcours sont désormais fléchés et balisés par de petits panneaux. Le soleil est là, il reste à enfiler les chaussures de marche et à choisir la difficulté souhaitée : circuit bleu des Gravières de 5 km, circuit vert de la vallée, 3,4 km homologué avec moins de 30 % de goudron, ou la grande boucle jaune de 18,4 km.

Stéphanie Favrais quitte la mairie

En septembre, Stéphanie Favrais cessera sa collaboration avec la mairie pour se consacrer uniquement à l'espace France Services. Elle sera donc désormais uniquement agent de la communauté de communes Lavalette Tude Dronne.

C'était en 2012. Le jour du recrutement de l'agent destiné à animer le « relais de services publics », Stéphanie est la seule candidate à avoir satisfait à toutes les épreuves que nous avions concoctées pour aider à la sélection. Elle est aussi la seule à avoir demandé où elle allait pouvoir manger et stationner sa voiture, alors qu'elle n'était pas encore sûre d'être recrutée 😜. Alain Rivière a tout de suite décelé son potentiel qui s'est encore révélé avec sa connaissance de l'informatique. Ce que les élus ignoraient et qu'ils ont souvent appris à leur dépens, c'est sa fantaisie et le pire, sa connaissance de l'informatique mise au service de sa fantaisie : que celui ou celle qui n'a pas été victime d'une photo détournée, placardée pour amuser la galerie lève la main 😜.

Ses compétences ont été mises au service de la communication. Avec son souci de l'esthétique et du détail, elle a fait d'un bulletin communal artisanal, une rolls-royce, du site de la commune, un outil complet, vivant, attractif.

Dans le même temps et très sérieusement sans jamais se prendre au sérieux, elle est devenue indispensable au relais de services publics. Stéphanie l'a tellement développé qu'il est devenu un des premiers « espace France Services de Charente, et elle, une référence pour ses collègues.

Rançon de la gloire, l'espace France Services de Saint-Séverin, qui a eu la plus forte fréquentation en Charente en 2020, lui demande beaucoup d'investissement et elle ne peut plus assumer aussi bien qu'elle le souhaiterait la communication de la mairie, d'autant qu'elle souhaite aussi réduire son temps de travail pour être plus présente auprès de ses enfants.

Avec le BIS 35, elle cessera donc sa collaboration avec la commune mais reste à l'espace France Services et au service des administrés.

À cette ravagée du smiley, cette fondue de sports extrêmes, surnommée « la Fouine » ou « Inspecteur Gadget », quelquefois si pénible 😈😜 et si attachante, vont tous nos remerciements pour le travail accompli pendant presque 10 ans.

Josie Merzeau

Quelques mots de Stéphanie

À mes très chers collègues, élus, administrés,

C'est avec une émotion non dissimulée que je vogue vers d'autres horizons professionnels et familiaux. Alors que dire de ces 9 années passées à vos côtés ? Peut-être simplement que je n'ai pas vu le temps passer et que j'ai fait à Saint-Séverin les plus belles rencontres d'une vie. Chaque jour, je suis venue travailler avec le baume au coeur car je savais que j'allais retrouver mes élus et collègues adorés, devenus mes amis et plus fidèles alliés au fil des années ainsi que de sympathiques administrés.

Il n'y a d'ailleurs pas de hasard au fait que je choisisse aujourd'hui de rester en poste à l'espace France Services de Saint-Séverin : impensable pour moi de vous quitter pour de vrai ! Nous aurons évidemment mille occasions de nous croiser à nouveau, toujours avec le sourire c'est certain.

Prenez bien soin de vous surtout ♥

Un raid traversera la commune début septembre

Le Conseil municipal a autorisé le 515° régiment du train de l'Armée de Terre à traverser la commune lors d'un raid multisports, comprenant course à pied, VTT, canoé, vélo, descente en rappel, course d'orientation, accrobranche, visites et dégustations, les 6 et 7 septembre prochains. Cette activité est organisée en hommage à leurs camarades blessés et disparus en opérations extérieures.

© Armée de Terre - 515ème Régiment du Train

Trente Saint-Séverinois âgés de plus 75 ans ont bénéficié du transport organisé par la commune vers le centre de vaccination de Montmoreau.

Réhabilitation d'immeubles détruits par l'incendie d'août 2020

Suite au violent incendie survenu rue des Écoles en août 2020, les immeubles situés aux numéros 2, 4 et 6 ont été détruits du sol au plafond, ne laissant que les murs maçonnés. Afin de sécuriser et d'élargir la voie, mais aussi de l'embellir, la commune propose d'acheter les trois parcelles section A N° 1449, N° 941 et A N° 943 d'une contenance totale de 314 m² pour un montant d'environ 13 000 euros.

Ces immeubles fragilisés par l'incendie et les intempéries pourraient être détruits et l'espace récupéré en vue de la création d'un parking en partie destiné à l'ancien bâtiment Relais Services Publics qui pourrait accueillir dans l'avenir un professionnel médical ou paramédical.

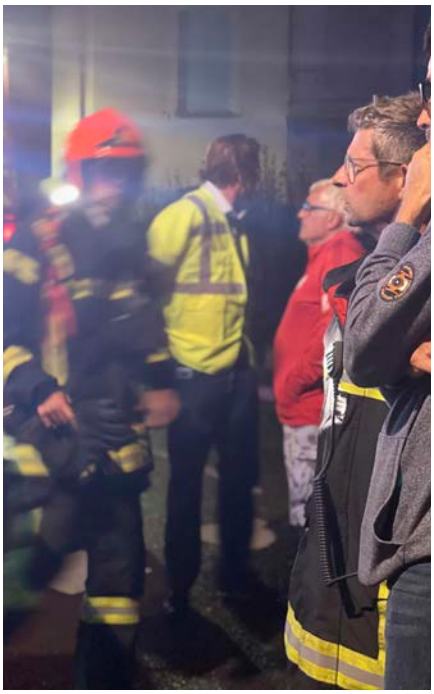

Un nouvel incendie impressionnant au cœur du bourg le 27 juin

Un feu dont on ignore l'origine s'est déclaré vers 23 h 10 le dimanche 27 juin dernier dans une grange inoccupée située «rue des volubilis», derrière le bureau de tabac. Les pompiers de Saint-Séverin sont intervenus rapidement. Malgré leur intervention et le renfort de casernes des environs, le local construit en partie en bois s'est consumé comme un fétu de paille, sans créer de dommage aux constructions environnantes.

Damien Bert a installé son entreprise de services informatiques Dibitek sur la commune

Depuis février, Damien Bert, titulaire d'un BTS informatique de gestion option administrateur réseau, a créé Dibitek, son entreprise d'expertise et de service informatique, projet qu'il mûrit depuis 7 ans. Installé aux Gâtines à Saint-Séverin avec sa famille en 2018, il est même devenu l'une des gloires de l'association pongiste communale.

Dans sa nouvelle activité, il propose dans un rayon de 25 km, les classiques interventions de dépannage, réparation, vente de matériel, y compris le week-end. Le trentenaire veut non seulement aider mais aussi accompagner professionnels et particuliers et mettre ses compétences et son expérience à leur service. Pour rompre l'isolement, il a imaginé le concept « un ordinateur dans ma maison ». Quels que soient le lieu et la difficulté de connexion, il apporte la solution et le matériel, dispense une formation simple pour que chaque foyer ait à petit prix, un accès facile à l'informatique. Il veut et peut surtout accompagner les créations d'entreprise en concevant logos, site internet clé en main, site e-commerce de vente en ligne sécurisée, soutien marketing, propose formations pour débutants, ou experts qui souhaitent se perfectionner dans un domaine, créations graphiques, flyers. Si un problème ou un souhait n'est pas déjà prévu et chiffré sur son site www.dibitek.fr, il est prêt à chercher une solution.

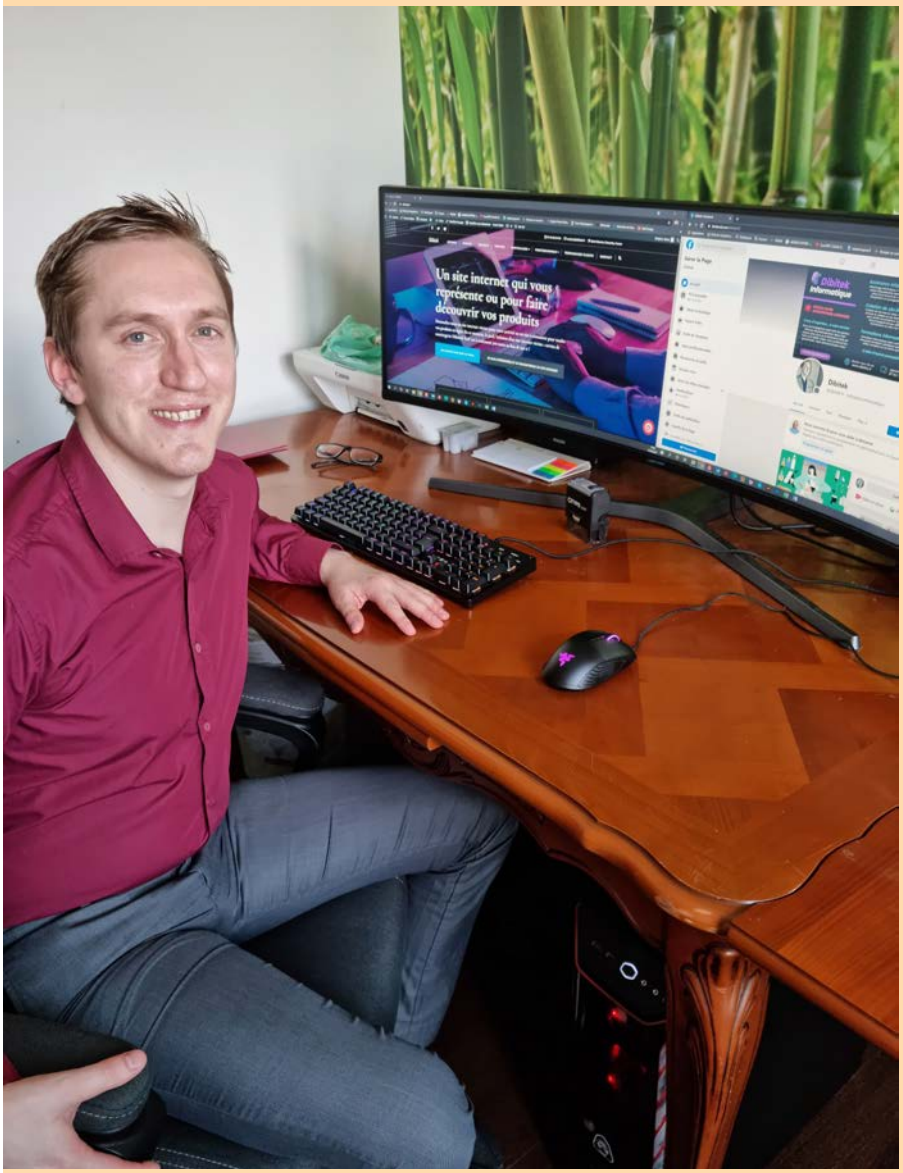

La tête sur les épaules, le jeune homme conserve prudemment son job de cadre responsable de formation informatique dans une entreprise au cas où son activité n'atteindrait pas le succès escompté. Si on lui objecte la complexité technique et chronophage d'une telle gestion, il argumente expérience et organisation.

Tel : 07 64 86 64 02
devis gratuit - www.dibitek.fr

Bingo pour les repreneurs du bureau de tabac

C'est un challenge, un changement de vie professionnelle, mais c'est avant tout, le dynamisme de la commune qui a séduit Eric et Sylvie Viateur, gérants du tabac presse depuis le 1er juin dernier. D'abord dans les services bancaires à Bordeaux, le couple part pour la Martinique il y a 9 ans, avec déjà l'idée d'exploiter là-bas un bureau de tabac. Comme ça n'était pas possible, Eric monte son entreprise et Sylvie se lance dans le commerce.

C'est lors d'un retour dans leur région d'origine qu'ils apprennent en septembre que Maryline Guimard cherche un repreneur. À travers leurs différentes expériences professionnelles, ils ont acquis la rigueur, la gestion et le contact avec la clientèle, et puis ils conserveront pour les suppléer, Sylvie Corgnac, déjà salariée de l'entreprise, qui connaît bien les clients et le travail.

L'activité principale reste le tabac, la presse et les jeux, mais on trouve aussi cartes postales ou cartes toutes occasions, un peu de papeterie et de librairie. Déjà, Sylvie propose en plus des cadeaux saisonniers. Les commerçants comptent bien diversifier leur offre et adapteront aussi bien les produits vendus que les horaires d'ouverture à la demande des clients.

Infos Utiles

Horaires d'ouverture :
Le bureau de tabac est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, le dimanche matin de 9 h à 12 h.
Téléphone : 05 45 98 52 44

Il est frais mon poisson !(cf Astérix)

Grâce à la superbe façade bleu profond de la future poissonnerie, on sent déjà se répandre en centre du bourg une légère brise marine. Un retard dû au virus dans la livraison du matériel, et l'ouverture prévue en juillet a dû être reportée. Elle ne devrait plus tarder. Si on en croit les 82 partages et les commentaires sur facebook suite à la parution de cette photo, l'installation est très attendue par la population locale et celle des environs.

Le conseil municipal se réjouit d'accueillir Cindy Janot et son nouveau commerce, d'autant qu'il n'en n'existe pas d'équivalent en Sud-Charente.

Le pôle enfance jeunesse

l'accueil de loisirs

Les enfants en balade à Aubeterre-sur-Dronne

Les vacances de février se sont bien déroulées avec une fréquentation journalière de 27 enfants en moyenne, ce qui est correct pour les vacances d'hiver. Nous sommes partis à la découverte du monde des Minimoys par l'intermédiaire d'activités manuelles créatives et de grands jeux qui ont fait voyager les enfants.

Les vacances de printemps ont été un peu chamboulées du fait du nouveau confinement sur la période. En effet, le centre de loisirs a accueilli les enfants du personnel prioritaire de tout le territoire à savoir Chalais, Montmoreau, Villebois et St Séverin. Pour faciliter le quotidien des parents, des navettes ont été mises en place dans chaque accueil afin de pouvoir les transporter jusqu'au centre de Saint-Séverin. De nombreuses activités diverses et variées ont été proposées par l'ensemble des animateurs présents sur le site.

Durant le mois de juin, nous avons organisé la fête des voisins, nous nous sommes retrouvés avec les enfants de la crèche autour d'un goûter pour la plus grande joie des enfants, petits et grands. À cette occasion, nous avons confectionné un goûter pour les autres voisins qui habitent autour de l'accueil. Il y avait des verrines, du gâteau et les enfants leur avaient écrit une petite lettre.

Enfin l'été arrive, si l'on peut dire, car le mois de juillet a été bien maussade. Cette année, petit changement dans le programme puisque chaque jour, nous aborderons un thème différent : en effet le lundi, nous avons l'activité «C'est pas sorcier», le mardi est réservé aux sorties, le mercredi à l'art, le jeudi au thème « un jour une histoire» et le vendredi c'est la plage à Aubeterre.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous, et nous vous retrouverons pour la rentrée de septembre.

Nadia Barcoujaraud,
Directrice du centre

Journée au parc sauvage de La Tour Blanche

Contact

L'accueil de loisirs de St Séverin est ouvert tous les mercredis en période scolaire de 7h45 à 18h30 et durant les vacances scolaires (sauf Noël et la dernière quinzaine d'août). Les enfants y sont pris en charge par une équipe dynamique et disponible. Pour plus d'informations, contactez le service enfance jeunesse au : ☎ 05 45 98 52 42 ou par mail : n.barcoujaraud@ccltd.fr

Plantations à l'étang Dusaintpère

Fin mars, Alain Jaffrennou, en charge de l'écoresponsabilité auprès du Tour cycliste Poitou Charentes (TPC) et Jacky Sornin, son vice-président, avaient donné rendez-vous à l'étang Dusaintpère aux vingt-cinq élèves de cours préparatoire et cours élémentaire 1ère année de la classe de Patrick Gallès. La sensibilisation à l'environnement était au programme scolaire avec la plantation de 12 arbustes offerts par le TPC en remerciement de l'accueil et de l'investissement de la commune et de ses habitants lors du passage du tour en août dernier. Avec des mots simples, les deux bénévoles réveillaient la conscience écologique des enfants en les incitant à stopper les mauvais gestes qu'ils constatent. Ils expliquaient aussi tout le travail de pédagogie durant la compétition: tri sélectif, nettoyage des sites, achats responsables, etc. Et, même si la compétition fait la promotion du vélo, discipline non polluante, l'empreinte laissée par les véhicules accompagnateurs n'est pas neutre, d'où pour compenser, la plantation d'arbres « pompes à carbone, aspirateurs de pollution ».

Avant de passer aux gestes de la plantation, un cours théorique allégé sur l'utilité des haies pour les oiseaux, l'ombre ou les abeilles était dispensé. Les petits écoliers bottés, pelle plus lourde qu'eux à la main n'ont eu aucune difficulté à planter charmes, érables, hêtres et troènes fournis par les pépinières de l'Atlantique (Vendée), partenaire du TPC.

Les écoliers la tête dans les étoiles

En cette fin d'année scolaire, les élèves du cours moyen de la classe d'Alain Mazzonetto étaient autorisés pendant toute la journée à avoir la tête dans les étoiles. En cause, la météorite tombée il y a 55 ans presque jour pour jour sur la commune, associant à jamais son nom à cet évènement rare. Cette date anniversaire, un projet de « classe dehors » de l'inspectrice de circonscription et sa passion pour l'astronomie, il n'en fallait pas plus à Eric Barbotin, enseignant rattaché au Rased de Barbezieux (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) pour lier les trois éléments et proposer une journée météorite au directeur de l'école primaire enthousiaste. Pour l'occasion, ses élèves ont en amont préparé des maquettes. Trois groupes ont présenté leur travail sur : la météorite locale, la station spatiale de Thomas Pesquet et la mission Persévérance sur la planète Mars.

Séduits par l'idée d'Eric Barbotin, François Colas, astronome à l'observatoire de Paris et Patrice Guérin, collectionneur se joignaient bénévolement à l'équipe. Le premier apportait avec un langage adapté, les précisions scientifiques (apprendre à reconnaître les pierres, leurs origines, leurs différences ou leur préciosité). Le second exposait et expliquait de quel endroit du globe provenaient quelques spécimens issus de sa collection d'environ 400 kg de météorites.

L'ENTENTE ST-SÉVERIN PALLUAUD (FOOTBALL)

L'assemblée générale s'est tenue en extérieur au stade de St Séverin en présence de Sébastien Désage, de Patrick Gallès et d'une nombreuse assistance. Malgré peu de compétitions cette saison, le club pense à l'avenir avec une école de foot qui prend de l'ampleur. Trois équipes «seniors» seront encore engagées cette saison. L'entrainement sera assuré par Yann Terrade comme l'an passé. Récemment, ce sont les filles qui ont investi le terrain avec la perspective de créer une équipe féminine à la rentrée. Il est encore possible de s'inscrire via la page Facebook de l'Entente St Séverin Palluaud ou en contactant le président Pascal Grangeteau.

Le Comité Culture et Loisirs

Le Comité Culture et Loisirs a pu organiser le 30 mai sa traditionnelle journée « fête du pain et vide-grenier ». Beaucoup d'exposants et très belle fréquentation des visiteurs, encouragés en cela par une journée agréablement ensoleillée.

Le feu de Saint-Jean n'a quant à lui pas pu avoir lieu, le couvre-feu étant en vigueur à cette période.

Ce dernier terminé, la fête communale a pu avoir lieu malgré l'absence de plusieurs forains. Le samedi, la course cycliste s'est bien déroulée avec la présence de nombreux spectateurs.

Pour le soir, le marché fermier (voir photo ci-dessus) a vu de nombreux gourmands venir se restaurer mais aussi se retrouver après ces confinements. Le feu d'artifice du lundi soir aura ravi de très nombreuses pupilles. Un grand merci à la pluie d'avoir attendu et de grands remerciements à tous les bénévoles pour leur présence.

Rendez-vous le 29 août à l'ancien camping pour la fête de la Cagouille et des Traditions. Réservations au 07 49 44 03 36.

Patrick Benoit

Les bénévoles ont nettoyé les 8 000 cagouilles pour la fête qui aura lieu le 29 août.

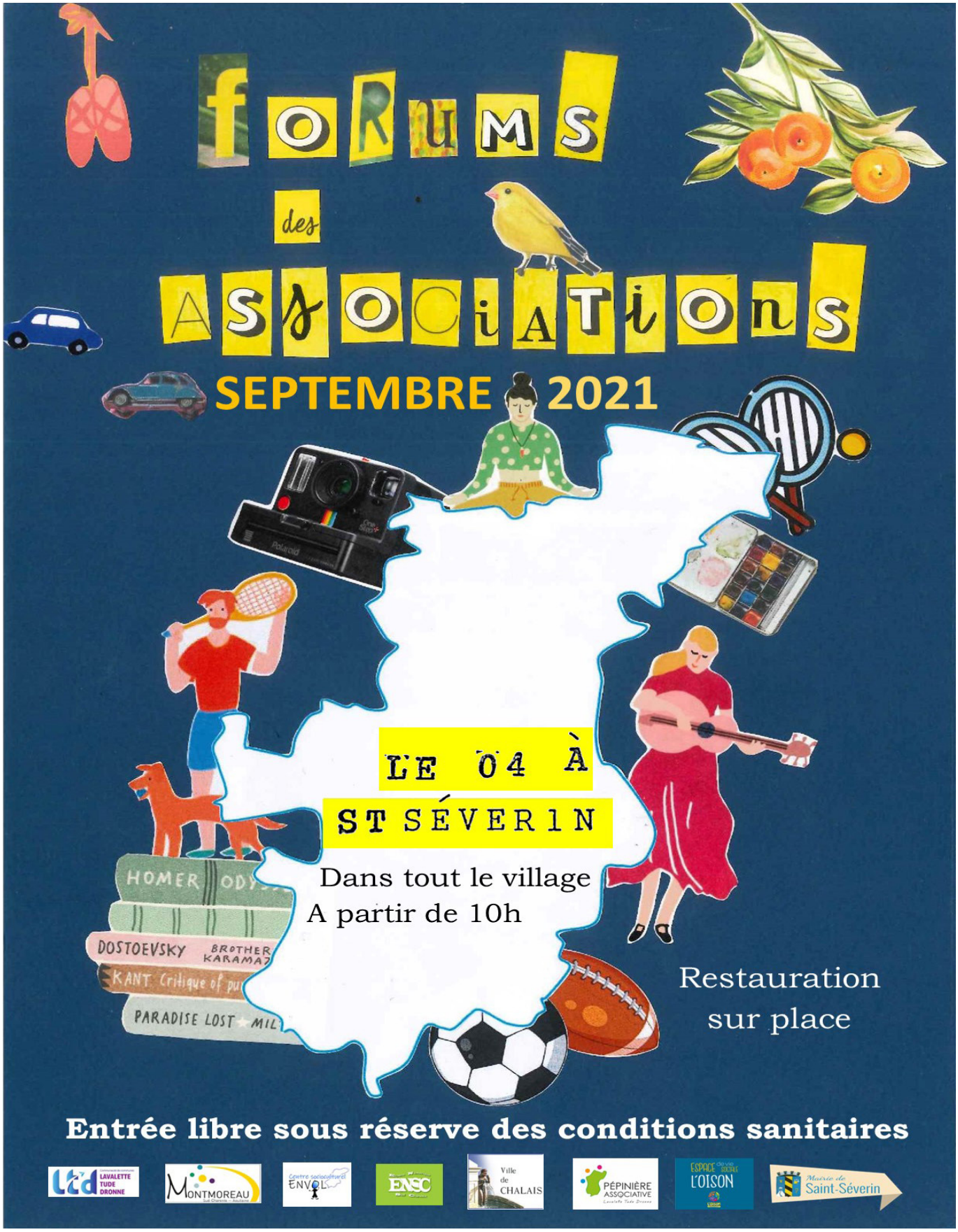
forums
des
associations
SEPTEMBRE 2021
LE 04 À
ST SÉVERIN
Dans tout le village
A partir de 10h
Restauration
sur place
Entrée libre sous réserve des conditions sanitaires
LAVALETTE TUDE DRONNE
MONTMOREAU
ENVOL
ENSC
Ville de CHALAIS
PÉPINIÈRE ASSOCIATIVE
L'OISON
Mairie de Saint-Séverin

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE
et la pétanque

Comme chaque année le repas jambon braisé organisé par la chasse de Saint Séverin et l'Arc en Ciel Bouliste lors de la frairie en juillet fut un succès. Merci à tous ceux qui nous ont suivis lors de ces 4 jours et merci à nos bénévoles sans qui tout cela ne serait pas possible.

L'association pongiste séverinoise

La saison 2020/2021 a été perturbée par la Covid 19 ; les entrainements et les championnats n'ont pu se dérouler du 27 octobre 2020 au 08 juin 2021 et les compétitions ont été annulées. Les entrainements, peu fréquentés, ont repris le 09 juin 2021 sur une courte période du fait de l'indisponibilité à utiliser la salle des fêtes à cause des élections et des travaux.

L'Assemblée Générale de l'association a quand même eu lieu le samedi 26 juin en la salle du Colombier mais n'a réuni que 16 personnes dont Patrick Gallès et Sébastien Désage. Gilles Corgnac, Président du club, les a remerciés pour leur présence et a présenté les bilans, succincts (moral et sportif), de l'exercice précédent. Ensuite le trésorier a présenté un bilan financier satisfaisant. Un pot de l'amitié a suivi cette réunion.

Les reprises des entrainements le 1er septembre 2021 et des compétitions le 1er octobre sont planifiées en espérant qu'une nouvelle vague du virus ne perturbe pas le déroulement de la saison 2021/2022.

Une vue des participants à la dernière séance d'entrainement du mercredi 30 juin dernier.

Le club participera au forum des associations prévu le samedi 04 septembre prochain.

Les adhérents sont informés qu'ils devront renouveler leur licence entre le 1er et le 28 septembre inclus ; une remise de 60% du prix de la licence a été adoptée et sera appliquée pour la nouvelle saison.

L'année pongiste écoulée, nous avons enregistré une baisse du nombre d'adhérents de 25% environ (39 → 31) ; l'arrivée de 3 joueurs mutés de Ribérac laisse augurer une saison meilleure au niveau des effectifs ; les personnes désireuses de pratiquer le ping pong en loisir ou en compétition seront les bienvenues.

Gilbert François, le secrétaire

LE CLUB DU 3ÈME AGE

L'agenda du club*

4 septembre :
Forum des associations

14 novembre :
Loto à la salle des fêtes

21 novembre :
Repas du jumelage avec l'association Comité Culture et Loisirs

16 décembre :
Concours de bûche de Noël

6 janvier 2022 :
Galette des rois

5 février 2022 :
Assemblée générale

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les membres du bureau.

* sous réserve des nouvelles règles sanitaires

Octobre rose

Je ne sais pas quelle sera la météo d'octobre mais à Saint-Séverin cette année, Octobre sera Rose. Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement par le club de marche. Toutes les bonnes volontés avec des idées sont acceptées.

Martine Moulin
pour la section marche

Pour ceux qui ne connaîtraient pas la finalité d'Octobre Rose : l'association Ruban Rose œuvre toute l'année pour soutenir la recherche médicale et scientifique et pour informer le plus grand nombre sur le cancer du sein. Octobre Rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs et les soignants. Depuis 2014, de grands évènements ont marqué les différentes campagnes d'octobre, et cette année, le club de marche souhaite s'investir dans cette cause.

La section Marche du club du 3ème âge.

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Lors du forum des associations qui se tiendra le 4 septembre à Saint-Séverin, les sapeurs-pompiers seront présents de 10 h 00 à 18 h 00 avec les ateliers suivants :
- Gestes de premiers secours,
- Présentation du matériel et des véhicules,
- Animation pour les enfants.

par Bruno Gay, le Président

Envie de devenir sapeurs-pompiers ? Nous serons là pour répondre à toutes à vos questions sur les différentes missions de notre métier.

Le 21 mars dans la matinée, les pompiers de Saint-Séverin ont fait des manœuvres sur les bâtiments de l'école. Ils se sont entraînés à évacuer des victimes depuis les étages.

L'ARC EN CIEL BOULISTE

Après une année difficile due à la crise sanitaire et le confinement qui s'imposait, nous avons repris depuis le 18 juin nos entrainements sur le terrain de pétanque. L'association a participé à la fête communale annuelle avec le concours de pétanque. Un concours officiel devait être organisé le 15 août sur la commune. Néanmoins, à cause des contraintes sanitaires, il a finalement été annulé.

Nous remercions toutes les personnes présentes, de nous aider à maintenir un lien social et de faire vivre notre village.

Anne-Marie Simonet

Agenda 2021

Le 16 octobre 2021 : repas « couscous » à la salle des fêtes
(sous réserve de changement à cause de la crise sanitaire)

LE CLUB DE TENNIS

Cette année, le tennis à l'école a pu avoir lieu et les enfants sont ravis de cette initiation avec Corinne (voir photo ci-dessus).

Le club s'agrandit et compte plus d'adhérents chaque année. Nous attendons avec impatience la rénovation du court de tennis n°2.

Le club organise le tournoi de tennis le 21 août.

Contacts :
Sylviane ☎05 45 98 55 29
Mieneke ☎05 45 78 55 19

Sylviane Moreau

Règlement intérieur

• Terrain n°1 : Le 1er terrain est réservé aux possesseurs de la carte (l'adhésion est de 40 € par an + 10 € pour la carte). Un tableau devant le club est affiché du lundi matin au dimanche soir, avec l'obligation de s'inscrire pour les réservations. Nous comptons sur vous pour que tout se déroule bien !

• Terrain n°2 : S'adresser au bureau de tabac 05 45 98 52 44 (que nous remercions de nous aider bénévolement pour ce service) pour les réservations à 10 € de l'heure.

Les infos pratiques

Bibliothèque municipale

Bibliothèque aménagée au sous-sol de la mairie. Françoise Rouquette vous y attend un jeudi sur deux de 10 h à 12 h ainsi que le 1er jeudi de chaque mois de 17 h à 18 h.

Septembre	Octobre
Le **02** de 10 h à 12 h et de 17 h à 18 h Le **16** de 10 h à 12 h Le **30** de 10 h à 12 h	Le **07** de 10 h à 12 h et de 17 h à 18 h Le **21** de 10 h à 12 h
Novembre	**Décembre**
Le **04** de 10 h à 12 h et de 17 h à 18 h Le **18** de 10 h à 12 h	Le **02** de 10 h à 12 h Le **16** de 10 h à 12 h Le **30** de 10 h à 12 h
Janvier 2022	**Février 2022**
Le **06** de 10 h à 12 h Le **20** de 10 h à 12 h	Le **03** de 10 h à 12 h et de 17 h à 18 h Le **17** de 10 h à 12 h

Foire de Ribérac

Les personnes qui souhaitent se rendre à la foire de Ribérac doivent être présentes sur la place du square à 9 h précises les 1er et 3ème vendredis du mois (voir jours ci-dessous). Le bus communal les y attend.

Si vous êtes âgé(e) de plus de 70 ans et que vous vivez en Charente, vous pouvez demander un chéquier d'une valeur de 60 € destiné à payer vos trajets à la foire. Renseignez-vous à l'espace France Services de Saint-Séverin.

Septembre	Octobre	Novembre
03 et 17	1er, 15 et 29	05 et 19
Décembre	**Janvier 2022**	**Février 2022**
03 et 17	07 et 21	04 et 18

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires de levée du courrier & des colis

du lundi au vendredi à 12h15
le samedi à 11h15

Horaires d'ouverture

du mardi au samedi :
9h15 à 12h15

La boîte aux lettres jaune est désormais située à côté de l'agence postale communale

France Services

Stéphanie FAVRAIS
& Lucie NADON

Vos conseillères

☎ 05 45 98 19 07
✉ 16, Rue du Périgord
16390 Saint-Séverin
s.favrais@ccltd.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h15 à 12h00 et 13h30 à 16h00
Mercredi :
9h15 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Accueil sur rendez-vous

Les coups de ♥ 📣

Merci à l'automobiliste qui a lâchement abandonné deux pauvres pneus usagés au pied du panneau de signalisation en face de l'usine, les agents ont eu moins de difficultés pour les récupérer et les évacuer … mais tout de même c'est abusé, la collectivité n'a pas vocation à se substituer aux pollueurs et aux négligents.

Comme elle a autre chose à faire que de replanter poteau et lampadaire, rue du Condroz que des personnes trouvent drôle de desceller. Amusant uniquement pour des esprits sans jugeote et irréfléchis.

Les forains avaient fortement insisté cette année pour participer à notre frairie locale. Jusqu'au dernier moment nous avions reçu des demandes et la fête foraine s'annonçait belle. Mais visiblement, une grande majorité d'entre-eux a préféré délaisser notre fête sans prévenir. Selon certaines sources, ce serait pour s'installer dans une fête plus importante et pour plus longtemps.

Nos «amis», qui viennent pour la plupart depuis très longtemps, sont pourtant prompts à se plaindre quand quelque chose ne va pas. Une chose est sûre, les deux manèges qui se sont installés cette année ne pouvaient pas se plaindre du manque de fréquentation !

Merci à Fanfan Guimard qui a déblayé la chaussée de la route du Colombier à la suite des intempéries survenues en février dernier.

Le tracteur de la commune était en panne. En attendant la réparation, Mickaël Lafraie, Samuel Mignon, Lionel et Eric Raspiengeas ont aidé au broyage des accotements.

Autant de petits gestes qui rendent service à la commune et aux agents. Merci à eux.

Rappel aux usagers de l'agence postale communale

Le précédent conseil aurait pu accepter sans discuter la fermeture du bureau de Poste. Or, pour rendre service aux usagers et pour que la commune conserve quelques services de la Poste, il a fait des démarches, investi dans un immeuble, dans ses réparations et … recruté et rémunéré Béatrice Robelin pour pallier la disparition du service public.

Donc, Béatrice est un agent communal et non un agent de La Poste. A ce titre, elle ne peut pas être rendue responsable des retards, des pertes, et plus globalement des manquements ou des « boulettes » du service de La Poste.

Aussi, les usagers en cas d'insatisfaction sont priés de s'adresser à la Poste au 3631 et doivent se montrer compréhensifs, respectueux et courtois vis-à-vis de l'agent communal.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pour ton engagement sans faille, merci !

Josie, ce BIS, c'est un peu ton bébé. Sa première sortie, c'était en janvier 1984 (diantre, dois-je révéler ici que je n'étais pas encore née !) et sa parution s'est ensuite étalée sur 27 années durant lesquelles tu as consciencieusement et avec malice informé les administrés des nouvelles de la commune. En 2012, je reprends le flambeau et même si la gestion graphique n'a pas de secret pour moi, tu restes « la plume » avec qui j'ai eu envie de collaborer. C'était aussi un souhait d'Alain (Rivière) alors depuis 9 ans, tu continues bénévolement à corriger nos textes et en rédiger une belle partie. Ton souci du détail, ta finesse d'esprit et ton grand humour ne seront jamais oubliés. Merci pour tout ma Josie ♥

Stéphanie

Les enfants qui s'amusent, dégradent et salissent les toilettes extérieures de la mairie n'ont pas l'excuse de ne pas savoir lire les consignes. C'est juste une question de propreté et d'apprentissage du respect, des personnes qui les utilisent et de celle qui les nettoie. Merci aux parents de rappeler de temps en temps qu'ils ne doivent pas faire dans les lieux publics ce qu'ils ne se permettraient pas chez eux.

MAiRiE

18, Rue de la Pavancelle
16390 Saint-Séverin

☎ 05 45 98 52 41
🖷 05 45 98 92 50
✉ mairie@stseverin.fr

Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Permanence téléphonique :
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30